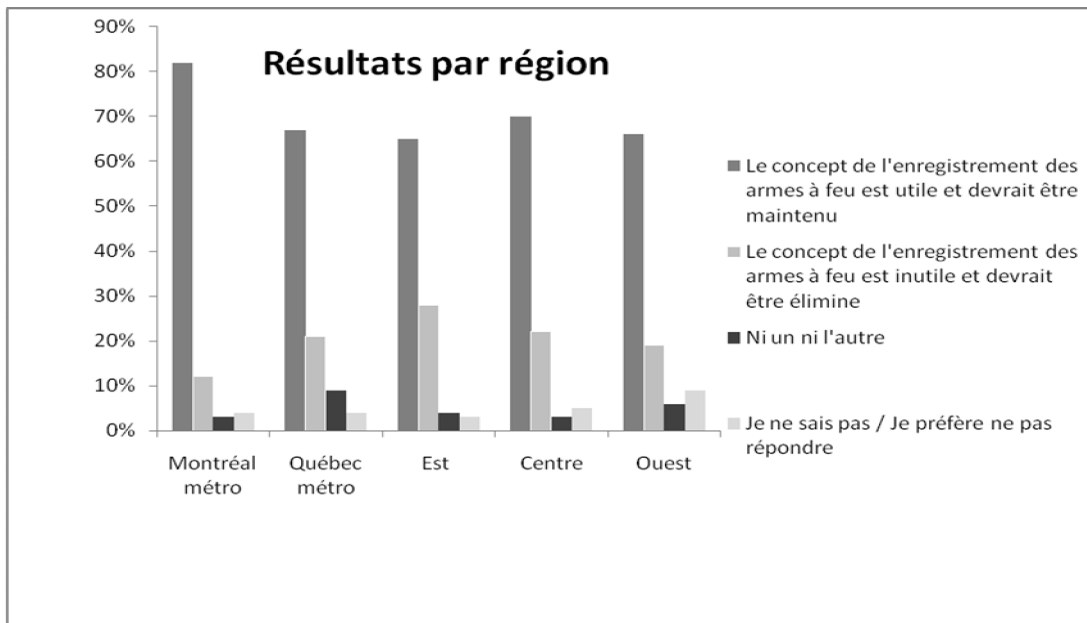
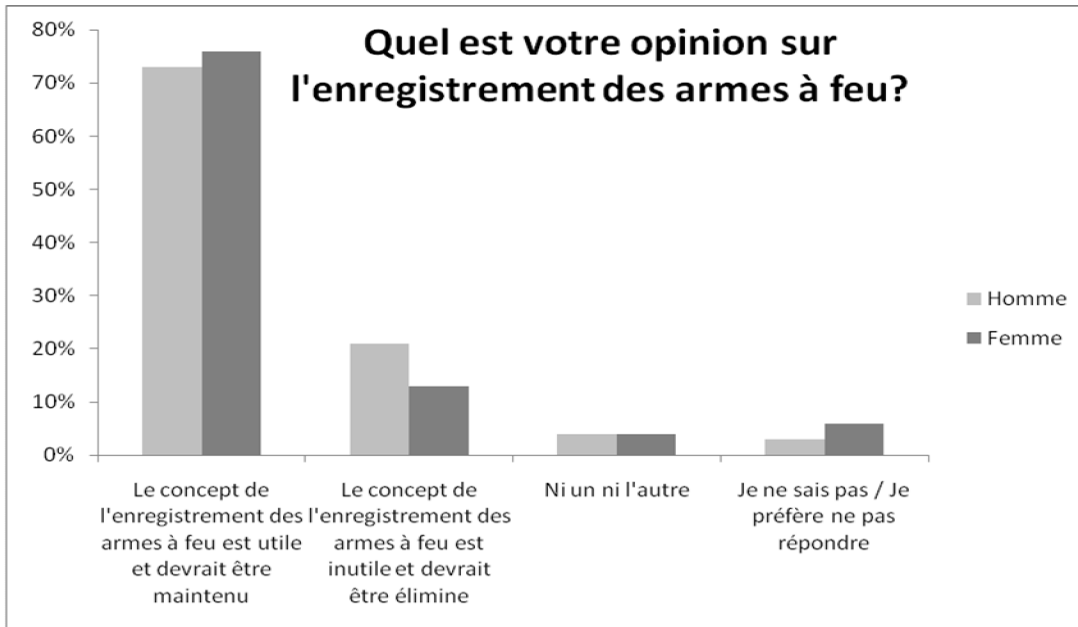


Question : Un projet de loi fédéral vise l'élimination du registre pour les 7 millions armes d'épaules, c'est-à-dire l'ensemble des fusils et les carabines. Bien que les permis de possession soient périodiquement renouvelés, l'enregistrement ne se fait qu'une seule fois, au moment de l'achat de l'arme. Beaucoup d'argent a été dépensé pour mettre le système en place, mais le coût actuel pour l'enregistrement des fusils et carabines est de trois millions de dollars par année. Certains disent que l'enregistrement responsabilise les propriétaires face aux armes à feu qu'ils détiennent et que le registre est un outil important utilisé de façon quotidienne par la police pour prévenir le crime et mener des enquêtes criminelles. D'autres disent que le registre représente un fardeau excessif pour les propriétaires d'armes, qu'il n'a pas d'utilité et qu'il devrait être aboli. Laquelle des ces opinions correspond le mieux à la vôtre ?



Le sondage a été réalisé en ligne pour le compte de la Coalition pour le contrôle des armes, entre le 31 mai et le 2 juin 2010, auprès de 1003 répondants. La marge d'erreur est d'environ 3% 19 fois sur 20.